

La Réserve de biosphère de Fontainebleau et Gâtinais



Ana ©France Mongolfière

Située à 60 kilomètres au sud de Paris, la Réserve de biosphère comprend trois grands ensembles : une grande moitié ouest à dominante agricole, l'émblématique forêt de Fontainebleau au centre, et la vallée de la Seine à l'est. Le territoire recèle une grande biodiversité (environ 5 000 espèces végétales et 6 600 espèces animales connues), des landes humides, prairies calcaires, forêts de ravins, tourbières, boisements anciens et hêtraies, platières de grès typiques...

La forêt de Fontainebleau est façonnée par les usages d'hier et d'aujourd'hui : gestion forestière, extraction de sables et de grès, chasses royales puis modernes, retraites artistiques, activités pastorales, puis développement d'un tourisme familial et sportif. La forêt enregistrerait aujourd'hui près de 17 millions de visites par an.

88% du territoire de la Réserve de biosphère est rural, dont 45% sont des espaces boisés.

Contact presse

Jean-Michel Martin
01 60 70 35 84
jm.martin@biosphere-fontainebleau-gatinais.fr

Date de création 1998

Superficie 150 544 ha

Nombre d'habitants 267 665

Région Île de France

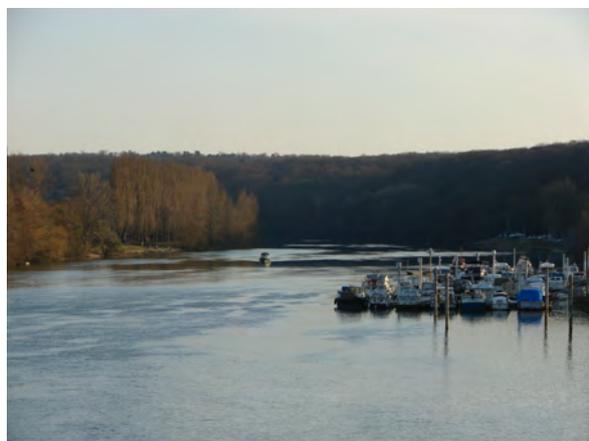
Départements Seine et Marne, Essonne

Nombre de communes 122

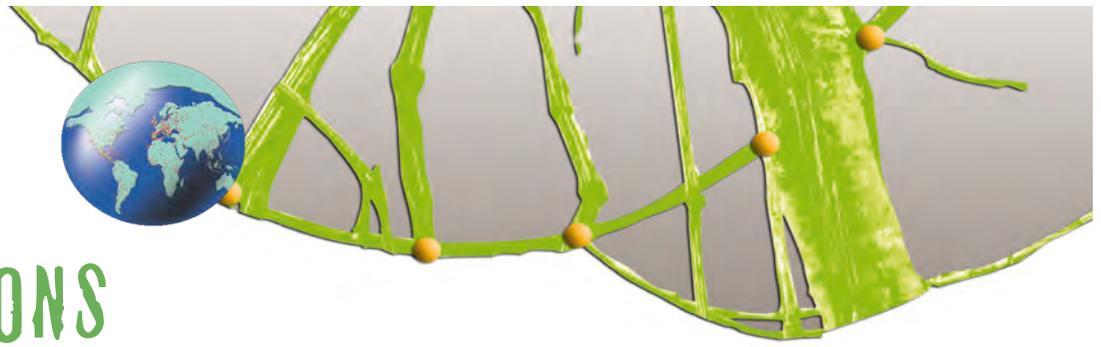
Structure de coordination Association de la biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais

L'urbanisation et les activités humaines sont importantes le long des vallées (Seine, Essonne et Loing) et des axes de communication fortement développés. Les espaces naturels et les tarifs encore peu élevés du foncier en font un territoire attractif et la population augmente sensiblement, tout comme la fréquentation touristique.

Située sur un axe routier majeur, la Réserve de biosphère est un des territoires d'approvisionnement en eau potable de la capitale. Différents types d'espaces protégés classés forment la zone centrale de la Réserve de biosphère, représentant 22,7% de son territoire.



© Réserve de biosphère Fontainebleau et Gâtinais



LES ACTIONS

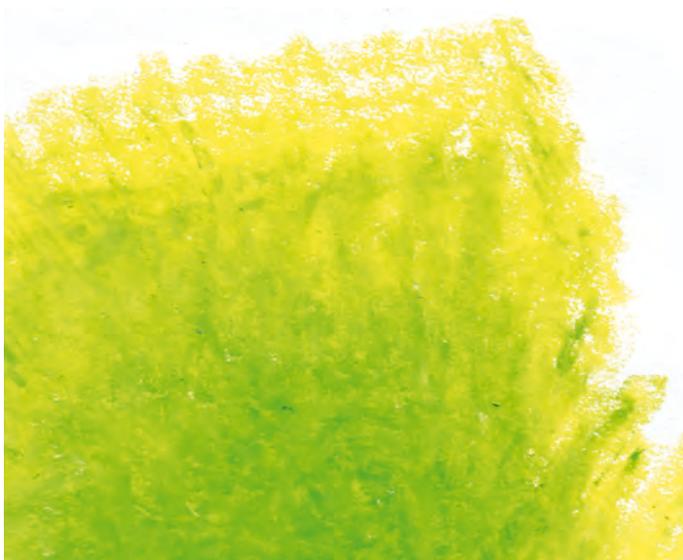


Biosphère écotourisme, fédérer et valoriser les acteurs autour de valeurs communes

En signant la Charte « Biosphère Ecotourisme », les professionnels du tourisme s'engagent à participer à la conservation de la biodiversité et du patrimoine culturel, au développement économique local, à l'information du public ainsi qu'à la diffusion de pratiques touristiques responsables.

Ils sont reconnus par la réserve de biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais ainsi que par l'UNESCO comme acteurs de l'écotourisme sur le territoire.

En mai 2018, 40 professionnels du tourisme et des loisirs essonniers et seine-et-marnais ont signé la Charte d'engagement « Biosphère Ecotourisme ».



Les Trophées de la Biosphère mettre en valeur des acteurs exceptionnels du territoire

En 2018, de nombreux acteurs locaux ont participé aux trophées de la Réserve de Biosphère de Fontainebleau-Gâtinais. Voici les projets que le jury a choisi de récompenser cette année :

❖ Les 3 p'tits pins : Potager pédagogique expérimental à Bois-le-roi (1 000 €)

Le potager pédagogique et expérimental a pour vocation de permettre de renouer avec la terre, retisser du lien social intergénérationnel, transmettre un savoir-faire, cultiver ses propres légumes et manger local, manger sainement et [re]découvrir les saveurs de la nature, préserver la biodiversité & les semences et apprendre à créer un jardin biologique.



❖ Gîte F&B Ecohouse (coup de cœur du jury)

Construction d'une maison associant haute performance énergétique, frugalité et solutions techniques modernes, au sein d'un jardin boisé à Oncy-sur-Ecole, pour y créer un gîte certifié écolabel européen.



Ce sera le premier du genre dans la région de Fontainebleau. Le gîte sera destiné principalement aux grimpeurs ou visiteurs étrangers ou provinciaux. En effet, l'escalade et le « tourisme-escalade » se développent de façon accélérée depuis une quinzaine d'années, attirant les passionnés vers les sites les plus remarquables.